



# EN PROVINCE DE LUXEMBOURG





## LE PLAN DE LA PRÉSENTATION

1) L'INTRODUCTION

2) L'AIGS

3) LES DIFFÉRENCES ENTRE ACTIVATION LIÈGE ET LES AUTRES CELLULES

4) NOS VALEURS

5) NOS MISSIONS

6) NOS 3 CONDITIONS D'ADMISSION

7) NOTRE ACCOMPAGNEMENT

8) QUESTIONS / RÉPONSES

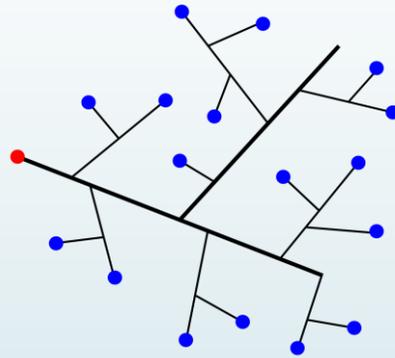
# NOTRE MISSION PRINCIPALE

**ACCOMPAGNER VERS ET  
DANS L'EMPLOI ET LA  
FORMATION UN PUBLIC  
SOUFFRANT DE  
TROUBLE(S) DE SANTÉ  
MENTALE**



# L'AIGS

## Association Interrégionale de Guidance et de Santé



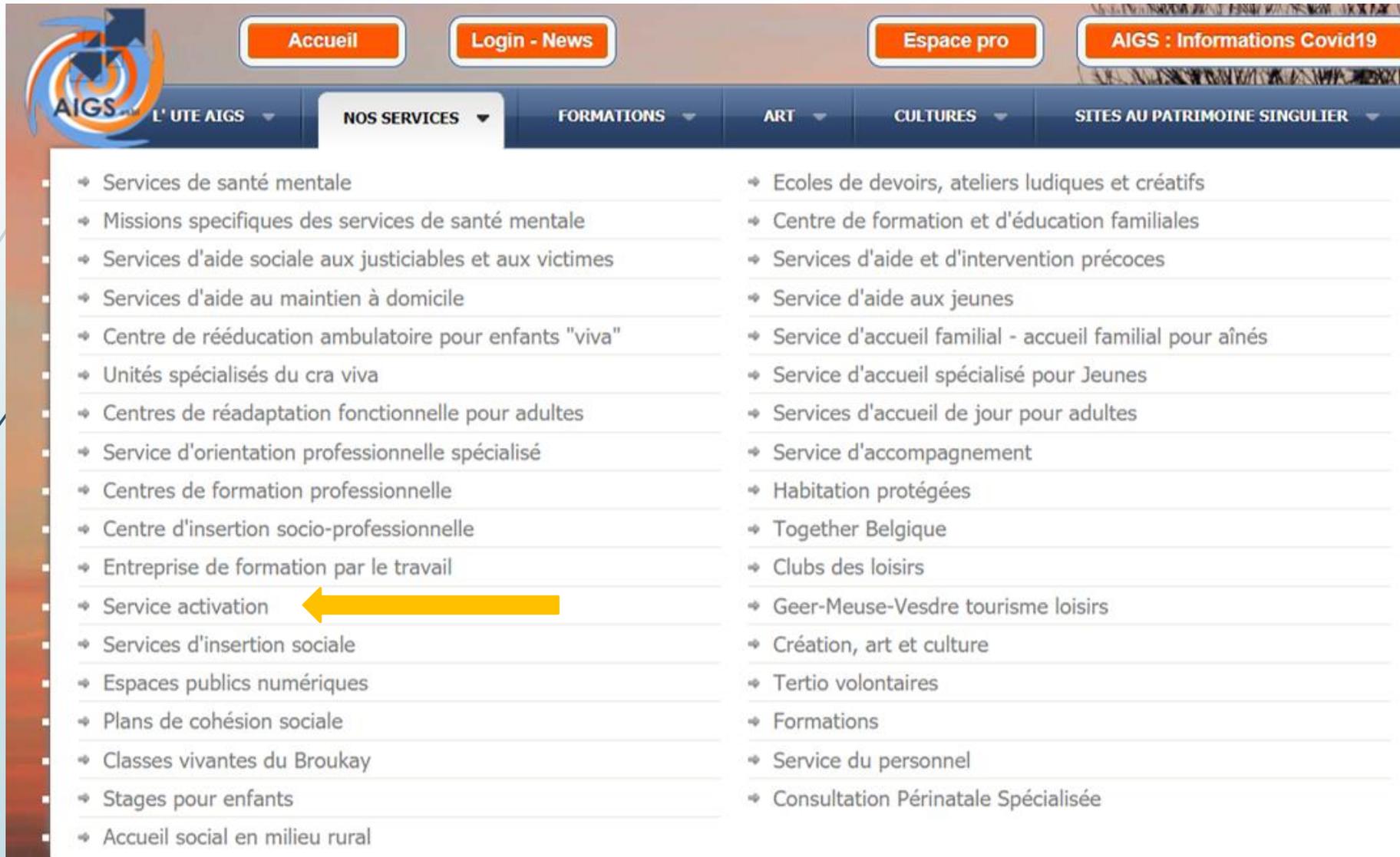
Près de 700  
travailleurs

94 services  
différents

20 communes de  
la province de  
Liège

Près de 15.000  
usagers

# 94 services différents



The screenshot shows the AIGS website interface. At the top, there are navigation buttons: 'Accueil', 'Login - News', 'Espace pro', and 'AIGS : Informations Covid19'. Below these is a dark blue navigation bar with the AIGS logo and several menu items: 'L' UTE AIGS', 'NOS SERVICES', 'FORMATIONS', 'ART', 'CULTURES', and 'SITES AU PATRIMOINE SINGULIER'. The 'NOS SERVICES' menu is expanded, displaying a list of 94 services in two columns. A yellow arrow points to the 'Service activation' item in the left column.

- Services de santé mentale
- Missions spécifiques des services de santé mentale
- Services d'aide sociale aux justiciables et aux victimes
- Services d'aide au maintien à domicile
- Centre de rééducation ambulatoire pour enfants "viva"
- Unités spécialisés du cra viva
- Centres de réadaptation fonctionnelle pour adultes
- Service d'orientation professionnelle spécialisé
- Centres de formation professionnelle
- Centre d'insertion socio-professionnelle
- Entreprise de formation par le travail
- Service activation
- Services d'insertion sociale
- Espaces publics numériques
- Plans de cohésion sociale
- Classes vivantes du Broukay
- Stages pour enfants
- Accueil social en milieu rural
- Ecoles de devoirs, ateliers ludiques et créatifs
- Centre de formation et d'éducation familiales
- Services d'aide et d'intervention précoces
- Service d'aide aux jeunes
- Service d'accueil familial - accueil familial pour aînés
- Service d'accueil spécialisé pour Jeunes
- Services d'accueil de jour pour adultes
- Service d'accompagnement
- Habitation protégées
- Together Belgique
- Clubs des loisirs
- Geer-Meuse-Vesdre tourisme loisirs
- Création, art et culture
- Tertio volontaires
- Formations
- Service du personnel
- Consultation Périnatale Spécialisée

# LES DIFFÉRENCES ENTRE ACTIVATION LIÈGE ET LES AUTRES CELLULES

## ACTIVATION LIÈGE

Le projet est coordonné par l'AIGS et Article 23

Fin de la convention le 31/12/2020 mais dépôt d'une demande d'une nouvelle convention triennale 2021-2023

Portes d'entrée multiples (SSM, CRF, Maisons médicales, CISP, Psychiatres, Mutuelles, ...)

DGO5 (Santé) = 70% des subsides  
DGO6 (Emploi/Formation) = 30%

## LES AUTRES CELLULES

Coordonnées et dirigées par l'AIGS  
Article 23 garde un rôle de « consultant expert en santé mentale » pour 1/2 temps

Démarrage du projet au 01/10/2020. Première convention jusqu'en 2024

Porte d'entrée unique au démarrage du projet :  
La cellule AS du Forem de la province de Luxembourg. Depuis peu de temps, ouverture de 20%

Actuellement, dans notre convention actuelle, DGO6 = 100% mais la DGO5 reste un partenaire important du projet

# NOS VALEURS



Le droit au travail



Le libre choix de son travail



L'auto-détermination



La croyance



L'obligation de moyens et  
non de résultats



La non-discrimination



La collaboration (l'alliance)



La santé



La non-stigmatisation

# NOS MISSIONS

- 1) Activer et soutenir VERS la formation et l'emploi notre public de manière continue et sans limite de temps pour l'utilisateur.
- 2) Viser et développer L'AUTONOMIE des usagers.
- 3) Améliorer la PARTICIPATION de nos usagers dans le domaine de l'économie.
- 4) Mutualiser et affiner les procédures utilisées et HARMONISER les fonctionnements entre les différentes cellules.
- 5) Favoriser l'articulation des 3 champs : SANTÉ – EMPLOI – FORMATION.

# NOS MISSIONS

- 6) SENSIBILISATION des acteurs des 3 champs.
- 7) Promouvoir l'idée que l'activation est un SOIN spécifique en santé mentale.
- 8) Mettre à disposition des DONNÉES pertinentes.
- 9) Travail de DÉSTIGMATISATION grâce à l'insertion dans le milieu ordinaire de nos usagers.

# NOS 3 CONDITIONS D'ADMISSION



# ÊTRE VOLONTAIRE



- La personne émet L'ENVIE de mettre en place un projet d'intégration professionnelle.
- CO-CONSTRUCTION du projet au cours de l'accompagnement si la personne n'a pas un projet professionnel précis.

# TROUBLE DE SANTÉ MENTALE



- Des SOUFFRANCES diverses liées aux pensées, aux émotions, aux comportements, ...
- Quelques TROUBLES :
  - Trouble du comportement ;
  - Burn out, dépression ;
  - Trouble anxieux ;
  - Psychose ;
  - Phobie sociale ;
  - Stress post-traumatique ;
  - Fibromyalgie ;
  - Autisme, ...



# QUELQUES EXEMPLES D'INDICATEURS D'ADMISSION AU SEIN D'ACTIVATION

- La personne est déjà suivie par un professionnel de la santé mentale (SSM, psychologue, psychiatre, CRF, ...) ou a déjà eu une hospitalisation en psychiatrie ;
- La personne est en dépression, en burn out, ... ;
- La personne présente des phobies, des TOC, ... ;
- La personne est instable émotionnellement (pleure/rit, impulsivité, agressivité, colère, stress paralysant, traumatisme, ...) ;
- La personne a des troubles du comportement (assuétudes, repli sur soi, ...) ;
- La personne présente un trouble de la personnalité, une psychose (paranoïa, perte de contact avec la réalité, schizophrénie, ...).

# RÉFÉRENT PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL



UN DIAGNOSTIC PSYCHIATRIQUE N'EST PAS INDISPENSABLE, mais ...

- La personne doit être SUIVIE par, au minimum, un ACTEUR DU CHAMP DE LA SANTÉ conventionné OU doit être PRÊTE à le faire avec Activation : psychiatre, psychologue, médecin généraliste, maison médicale, SSM, CRF, ...
- NÉCESSITÉ d'être suivi par un professionnel de la santé mentale pour :
  - La STABILITÉ des symptômes ;
  - Le SOUTIEN dans les moments de rechute/ de questionnement/ de doute.

# NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Identifier et analyser les besoins du DE avec l'AS du FOREM

Effectuer un bilan socioprofessionnel avec le DE

Évaluer la capacité du DE à entrer dans une formation ou dans un emploi

Soutenir dans les démarches liées à la formation (prise de contact, inscription, ...)

Accompagner sur le terrain le DE dans les démarches liées au plan d'action (lever les freins)

Définir un plan d'action continu (avec balises emploi, formation, santé, santé mentale, ...)

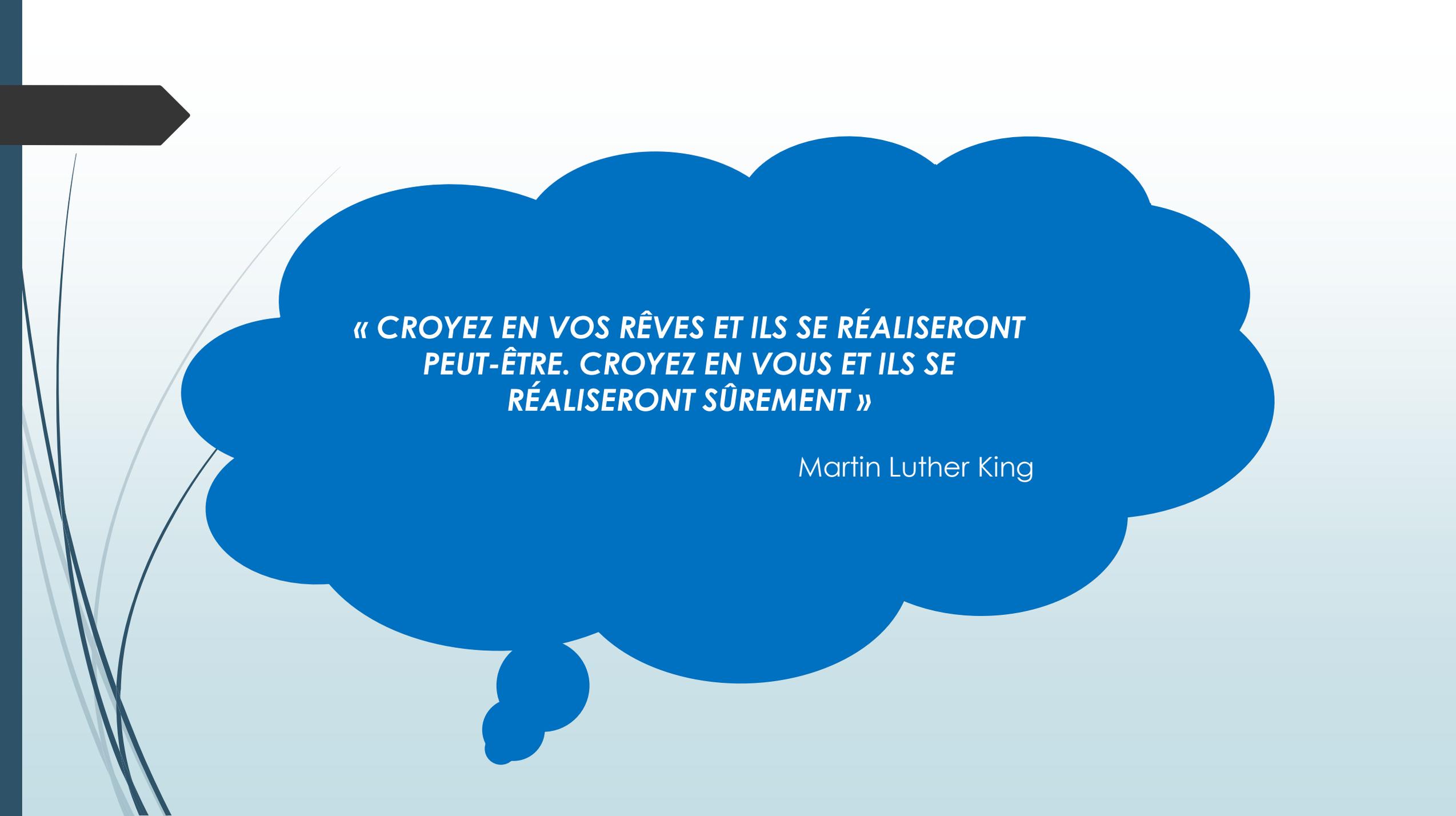
Soutenir dans les démarches liées à l'emploi (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche, ...)

Entretenir des liens de collaboration et des partenariats avec les professionnels de services psychomédico-sociaux du réseau du DE

Identifier, proposer et créer un réseau SANTÉ-EMPLOI-FORMATION autour du DE avec l'AS du FOREM

Participer à des réunions de concertation avec l'AS du FOREM et le DE

Tenir à jour un dossier des actions et de l'évolution du suivi du DE



**« CROYEZ EN VOS RÊVES ET ILS SE RÉALISERONT  
PEUT-ÊTRE. CROYEZ EN VOUS ET ILS SE  
RÉALISERONT SÛREMENT »**

Martin Luther King



obrigado

Dank U

Merci

mahalo

Köszi

спасибо

Grazie

Thank  
you

mauruuru

Takk

Gracias

Dziękuję

Děkuju

danke

Kiitos

# DES QUESTIONS ?



**NOUS SOMMES À VOTRE  
DISPOSITION POUR Y  
RÉPONDRE !**

# NOS COORDONÉES

- **Stéphanie BELFLAMME** (Directrice régionale Charleroi – Luxembourg) : +32 490 44 24 23 / [s.belflamme@aigs.be](mailto:s.belflamme@aigs.be)
- **Marielle DAMOISEAU** (Directrice régionale Liège – Namur) : + 32 499 93 45 94 / [m.damoiseau@aigs.be](mailto:m.damoiseau@aigs.be)
- **Martin FRANCK** (Coordinateur et agent d'insertion de la cellule de la province de Luxembourg) : +32 499 93 45 81 / [m.franck@aigs.be](mailto:m.franck@aigs.be)

